

Grille d'évaluation du comité d'analyse

Fonds de développement culturel

Exemple d'un projet ayant obtenu une note parfaite

Nom du projet :	
Nom de l'évaluateur :	

0 = Ne correspond pas du tout
1 = Correspond partiellement
2 = Correspond majoritairement
3 = Correspond pleinement

	Critères	Évaluation	Valeur	Note	Pointage	Commentaires
1	Originalité, innovation et caractère structurant (20 points)	Le projet est inédit ou apporte une approche novatrice sur le territoire.	5	3	5	
		Il démontre un potentiel structurant et des retombées à long terme pour la communauté.	15	3	15	
		Sous-total	20	6	20	
2	Réalisme du budget (25 points)	Le montage financier est clair, équilibré et bien documenté, ce qui démontre la rigueur de la démarche et assure la solidité du projet.	15	3	15	
		Le budget précise clairement les dépenses en lien avec le Fonds de développement culturel.	10	3	10	
		Sous-total	25	6	25	
3	Gestion et organisation du projet (10 points)	L'organisme dispose d'une équipe compétente et d'une structure adaptée à la réalisation du projet.	5	3	5	
		Les échéanciers sont réalistes et les responsabilités bien réparties.	5	3	5	
		Sous-total	10	6	10	
4	Accessibilité, diversité et rayonnement (25 points)	Le projet est accessible à l'ensemble des citoyens de la MRC, favorise l'équité territoriale et valorise la diversité culturelle, sociale ou générationnelle.	10	3	10	
		Il répond à un besoin exprimé par le milieu et contribue à la qualité de vie et au sentiment d'appartenance.	8	3	8	
		Le plan de promotion assure l'accessibilité et le rayonnement du projet auprès du public ciblé et/ou au-delà.	7	3	7	
		Sous-total	25	9	25	
5	Pérennité, mobilisation et collaboration (20 points)	Le projet présente des perspectives de poursuite ou de renouvellement.	10	3	10	
		Il reflète la diversité des pratiques.	5	3	5	
		Il encourage la collaboration avec une ressource culturelle de la MRC ou d'autres partenaires pertinents.	5	3	5	
		Sous-total	20	9	20	
Grand total			100	36	100	